

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 829 publiée le 14 octobre 2021

TREMBLEMENT DE TERRE À NANTES

NON À LA GUERRE, OUI À LA PAIX LITURGIQUE

Depuis que le Pape, le 16 juillet 2021, en publiant son motu proprio *Traditionis custodes*, a de facto entrepris une nouvelle guerre liturgique, les fidèles du monde entier sont en attente des décisions locales qui vont remettre en question la paix si durement acquise après plus d'un demi-siècle de conflits stériles.

Pendant longtemps les signes avant-coureur du déclenchement des hostilités n'avaient été signalés que dans des terres lointaines comme au Costa Rica, où la conférence épiscopale, mettant fin sans élégance à une modeste communauté, a été jusqu'à faire interner le pauvre prêtre qui avait eu l'audace de s'en étonner...

Jusque-là, la situation en France était restée relativement paisible et charitable à l'exception de quelques diocèses comme ceux de Grenoble, du Havre ou de Paris où Mgr. Aupetit, peut-être en mal de chapeau, a édicté en septembre quelques décisions aussi incompréhensibles qu'injustes, en s'en prenant surtout aux pauvres et aux marginaux de la messe traditionnelle, à savoir notamment aux communautés populaires de ND-du-Travail et de St-Georges-de-la-Villette. Mais voici que l'évêque de Nantes, un diocèse où la tradition est particulièrement vivante, commence à mettre lui-aussi ses menaces à exécutions.

Nous évoquions, dans notre lettre 821bis du 9 septembre 2021, la situation des fidèles attachés à la foi traditionnelle dans le diocèse de Nantes... Aujourd'hui les mauvaises choses se précisent et il nous a semblé utile de vous faire partager la lettre que nos amis de l'association Foi et Tradition viennent d'adresser à leurs 600 adhérents à la suite de la rencontre que les fidèles de Nantes ont eu avec leur évêque : TOUT CECI EST RÉVÉLATEUR ET INQUIÉTANT !

Voici donc la dernière lettre envoyée aux amis et adhérents de Foi et Tradition :



Chers amis,

Ainsi, Monseigneur PERCEROU a rencontré une trentaine de paroissiens de Saint-Clément attachés au rite multi séculaire alors qu'il n'a jamais donné suite aux

demandes d'entretien de Foi et Tradition. Il montre donc qu'il considère que les paroissiens de Saint-Clément sont les seuls concernés par le motu proprio *Traditionis custodes* et par son décret du 19 septembre. C'est très regrettable.

Cependant, Foi et Tradition était présent, représenté par des membres du bureau mais également parce que presque tous les fidèles présents sont des adhérents.

Monseigneur PERCEROU a voulu commencer cette réunion par un rappel des décisions des Papes depuis la promulgation de la Messe dite de Paul VI. Son discours, sans aucun mot de bienveillance, de compassion, d'amour paternel envers les catholiques qui souffrent depuis le 16 juillet et encore davantage depuis la publication du Décret du 19 septembre s'est voulu une justification juridique du motu proprio *Traditionis custodes* et de l'application stricte qu'il entendait établir dans le diocèse de Nantes.

Nous avons été stupéfaits. La charité de Saint Jean-Paul II, la bonté de Benoît XVI, tout cela n'existe plus...

La parole a été ensuite donnée aux fidèles présents, bien représentatifs des catholiques "traditionalistes" (nous mettons des guillemets car nous ne le serions plus).

Chers amis, c'est avec une réelle émotion que nous vous avons écoutés. Tous, vous avez manifesté votre incompréhension, votre douleur très vive pour certains, votre colère bien souvent. À ces cris du cœur, Monseigneur PERCEROU a systématiquement répondu par le Droit.

Ce fut éprouvant. Nous pensons particulièrement à cette jeune femme, disant en pleurant son immense souffrance, à ce père de famille parlant de ses enfants avec émotion, à ce fidèle un peu plus âgé qui demandait pourquoi nous étions punis... Auront-ils été entendus?

Le Président de Foi et Tradition a également pris la parole. Il a respectueusement, mais fermement, lui aussi rappelé les décisions de Saint Jean-Paul II et de Benoît XVI en jetant un regard différent sur ces papes qui nous ont accueillis les bras ouverts et qui ont reconnus nos légitimes aspirations. Il a regretté la confiance rompue et a proposé de la reconstruire ensemble. Enfin, et cela en votre nom à tous, notre président a demandé officiellement à Monseigneur PERCEROU de retirer son décret, d'accepter une rencontre pour ensemble nous puissions travailler pour le bien des fidèles et dans la fidélité à l'Église.

Chers amis, nous avons le devoir de vous présenter les points abordés par Monseigneur PERCEROU lors de cette soirée :

Monseigneur PERCEROU entend appliquer scrupuleusement ce qui lui est demandé. Pourtant, nous savons que tout évêque peut aménager les règles disciplinaires de l'Église quand c'est pour le bien des âmes.

Monseigneur PERCEROU ne veut le rite tridentin que dans l'église Saint-Clément de Nantes. Toutes les autres sont supprimées. Les fidèles de l'abbé JIMENEZ n'existent plus. Les fidèles de la côte qui bénéficiaient de la Messe les mois d'été ne sont plus un groupe stable...

Pour les mariages, baptêmes et enterrements, même si vous désirez l'église de votre village d'enfance, vous n'y aurez pas droit parce que vous ne serez pas un paroissien de cette église.

Pour les écoles, Monseigneur PERCEROU a eu des phrases très inquiétantes. En effet, parlant du Cours CHARLIER, il a posé la question de savoir s'il était normal que des enfants soient élevés dans le seul rite tridentin. Sa réponse murmurée était qu'il ne le croyait pas.

Enfin, nous sommes effondrés par les menaces claires contre les instituts traditionnels. « Ils devront choisir » ils devront décider s'ils restent dans l'Église... Tout cela dit froidement.

Vous l'aurez compris, l'heure est grave, très grave.

Nous allons donc, une nouvelle fois demander un rendez-vous avec notre évêque et très bientôt vous solliciter car nous devons montrer notre détermination, notre unité et hélas, notre nombre.

En attendant, nous vous supplions de prier la Sainte Vierge pour l'avenir du rite que nous aimons et pour nos prêtres. Ils nous ont baptisés, pardonnés, mariés. Ils

ont enterré nos parents et parfois nos enfants. Ils nous ont aussi montré le chemin du Ciel et toujours appelés à la fidélité à l'Église.

Croyez en notre dévouement et en notre volonté de tout faire pour que l'injustice qui nous frappe cesse.

Le Conseil d'Administration de Foi et Tradition

Pour nous aider : ADHÉREZ!

<https://www.foi-et-tradition.com/news/20211009-lettre-5/>

LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1 - Le compte-rendu de cette réunion ne laisse plus de place au doute : À NANTES LES ENNEMIS DE LA PAIX PASSENT À L'ACTION. Mais il semble de plus en plus probable que ce qui se met en place dans le diocèse de Nantes est ce qui se prépare dans de nombreux autres diocèses de France : une tentative de mise à mort de nos communautés et de mise à l'écart de nos prêtres : nous laisserons-nous faire sans réagir ? Sans résister ? Sans combattre l'iniquité ? Si cela était, nous n'aurions pas l'excuse de dire : « Nous ne savions pas ». Mais cela ne sera pas : nous combattons.

2 - Toutes ces décisions iniques sont prises sur le fondement de ce qu'a affirmé le pape François : la seule *lex orandi* de l'Église serait celle exprimée par le Missel de Vatican II. En conscience, et sans aucunement être des désobéissants, nous ne pouvons pas recevoir cette affirmation, directement contraire à ce qu'avait affirmé Benoît XVI dans *Summorum Pontificum*. D'autant que nous avons l'impression aujourd'hui dans l'Église, nous sommes manipulés, comme nous le sommes dans la vie civile où, par exemple le chantage à la terreur sanitaire permet de supprimer sans raison proportionnées des libertés naturelles.

Prenons deux exemples :

- Le premier est celui de cette fameuse enquête menée auprès des évêques du monde pour savoir ce qu'ils pensaient de l'application di motu proprio *Summorum Pontificum* dans leurs diocèses : le pape affirme aujourd'hui que ce seraient les résultats « négatifs » livrés par cette enquête qui justifieraient ses dures décisions... Sauf que toutes les informations recueillies auprès de diverses sources au sujet de cette enquête concordent pour dire que c'était tout le contraire : on est donc ici dans le cas classique d'une enquête, dont les vrais résultats sont largement positifs, à laquelle on fait dire qu'ils sont négatifs, le tout pour faire « passer » une décision inique. En quelque sorte, une application de l'adage « qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ».

- Un deuxième exemple se trouve dans l'affirmation que les concessions accordées aux traditionnels en matière liturgique auraient été à l'origine de véritables glissements schismatisants... Là encore, les propos du pape nous étonnent : s'exprimant devant les jésuites slovaques, il précisait que cela a été vrai « surtout en Amérique, en Suisse et un peu en France ». Or, c'est surtout en France que les actions assassines se développent aujourd'hui, où Mgr Aupetit peu susceptible d'être un ami des tradis affirme que « sur Paris il n'a pas vu ces dérives ». Qui donc dérive ? Et où ? Ne sont-ce pas des dérives inventées ou fantasmées, et par conséquent une accusation globalement infondées qui permet aujourd'hui aux ennemis de la paix et, on peut le dire, de la foi catholique d'entreprendre leur méchant travail ?

Et cela détourne en outre des problèmes graves qui devraient attirer l'attention de l'Église, par exemple la dérive schismatique et hérétique d'une part

importante de l'Église d'Allemagne, ou encore la gangrène homosexuelle qui ruine des pans entiers de l'Église

Voilà pourquoi nous résisterons contre ces décisions aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Certains nous diront qu'il faut bien obéir au pape... Mais justement, le pape Benoît disait blanc hier, ce que François dit noir aujourd'hui, et qui sera très probablement dit blanc dans peu de temps... Quant à Mgr Percerou et quelques autres qui affirment aujourd'hui « qu'ils doivent obéir au pape », ils désobéissaient allègrement hier à *Summorum Pontificum*. En réalité, c'est à Ecclesia Dei qu'ils obéissaient la mort dans l'âme, accordant parcimonieusement quelques messes, pratiquement jamais dans les paroisses, même lorsque l'existence d'un groupe stable et significatif y était avérée, selon ce que prévoyait *Summorum Pontificum*. Et il nous faudrait obéir « scrupuleusement », comme dit Mgr. Percerou, et manifestement au quart de tour, sans concertation ni dialogue comme à Paris.

3 - Par ailleurs Mgr Percerou a posé la question : est-il « normal que des enfants soient élevés dans certaines écoles le seul rite tridentin ? » Réponse : oui, en effet, car nous avons été rejetés de nos paroisses et de nos écoles à cause de notre attachement au catéchisme de l'Église et à sa liturgie traditionnelle. Pour notre part, nous posons la question : est-il normal que des enfants soient élevés dans l'ensemble des écoles diocésaines dans le seul rite de Vatican II ?

4 - Parmi les réflexions exprimées par Mgr Percerou, l'une des plus graves et des plus inquiétantes concerne l'avenir des instituts Ecclesia Dei : « Ils devront choisir, ils devront décider s'ils restent dans l'Église. »... Comme si leur attachement à la liturgie traditionnelle les mettait hors de l'Église. C'est donc bien un début de mise à mort qui est entrepris, à la manière du célèbre combat des Horaces et des Curiaces, le dernier Horace divisant ses ennemis par la ruse et les tuant les uns après les autres : il s'agit ici de briser œuvres et communautés les unes après les autres, en espérant que ne se lèvera jamais un front uni de la colère et du droit, du vrai droit.

5 - Du vrai droit, car l'aspect le plus affligeant de cette rencontre est la référence constante « au droit », auquel Mgr Percerou déclare qu'il va obéir complètement, comme si le « juridisme » mis à l'écart avec mépris depuis près de 50 ans n'était ressorti aujourd'hui que pour nous casser et nous faire disparaître... Les plus anciens conservent sans doute quelque souvenir des tentatives des ennemis de la paix pour employer cette argumentation de l'obéissance à la loi exclusivement contre les traditionnels qui, pensaient-ils et pensent-ils toujours, sont toujours prêt à obéir « le petit doigt sur la couture du pantalon ». Eh bien non, pas plus aujourd'hui qu'hier nous ne laisserons détruire le patrimoine tout à la fois liturgique et doctrinal de notre Mère l'Église. Au nom du « droit » on a broyé les Franciscains de l'Immaculée, le diocèse d'Albenga en Italie, le diocèse de San Luis en Argentine, etc., au nom du « droit » on est en train de broyer les Dominicaines du Saint-Esprit. Nous ne les laisserons pas continuer à faire ce mal à l'Église.

6 - Nous constatons d'ailleurs, et cela nous aide à conserver l'espérance qu'en France, aux États-Unis, comme dans le monde entier de très nombreux pasteurs cherchent à conserver la Paix : nous continuerons à prier pour que cette attitude prévale et que bientôt, de nouveau, règne la Paix liturgique instaurée par Jean-Paul II et le pape Benoît.